



La communauté de communes Plaine Limagne recherche

Animateurs / Animatrices de loisirs (H/F)

4 postes contractuels permanent annualisé à 23.5/35^e ou 24/35^e à pourvoir dès janvier 2026 pour un an.

Sous la responsabilité du directeur de la structure, vous êtes chargé de l'animation_périscolaire de l'accueil de loisirs (les mercredis scolaires) et extrascolaire selon le projet pédagogique au sein des multisites Maringues, Randan, Thuret et Aigueperse/Aubiat.

MISSION PRINCIPALE :

Vous êtes chargé de préparer et d'animer des activités dans les accueils de loisirs en adaptant vos propositions aux enfants dont vous avez la charge.

ACTIVITES :

Garantir la sécurité morale, physique et affective des enfants et entretenir des relations avec les familles :

- Aménager des espaces en fonction des animations proposées et des besoins des enfants dans le respect des règles de sécurité ;
- Participer aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Être médiateur au sein du groupe d'enfants : gérer les conflits, garantir le respect des règles de vie, être à l'écoute des enfants tout en facilitant les échanges et le partage.
- Faire en sorte que les relations avec les familles et les enfants soient harmonieuses.

Participer à l'éveil des enfants par la mise en œuvre de projets d'animation et de démarches pédagogiques :

- Proposer et adapter les animations en lien avec le projet pédagogique de la structure.
- Préparer, mettre en œuvre et réaliser les animations.
- Mettre en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
- Concevoir et élaborer les projets d'activités mis en place sur le centre de loisirs.
- Accompagner, réaliser et évaluer les projets des enfants.
- Animer chaque moment d'animation auprès des enfants.

Participer au fonctionnement et enrichir la vie de l'équipe d'animation :

- Concevoir et élaborer le projet pédagogique avec le directeur du centre de loisirs et l'équipe d'animation, établir des modes de fonctionnement du centre : règles de vie, rythmes de vie des enfants...
- Participer de manière active aux réunions d'équipe, apporter ses connaissances et ses savoirs.
- Partager les informations en sa possession avec l'équipe d'animation et rendre compte au directeur de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires...)
- Entretenir des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers.
- Utiliser de façon pertinente le matériel et les équipements d'accueil, participer à l'inventaire et aux commandes du matériel.

Tâches spécifiques :

- Proposer et élaborer des projets d'animation spécifiques.

Formation : BAFA ou Cap petite enfance exigé.

Pour postuler :

Envoyer CV et lettre de motivation par courrier à la communauté de communes Plaine Limagne

158 grande rue – BP 23 – 63260 Aigueperse ou par mail : rh@plainelimagne.fr

Merci d'adresser vos courriers : à l'attention du président.